



Association loi 1901  
Crèche à domicile  
Spécialiste de la garde partagée  
Prise en charge de l'enfant vulnérable

**COURRIER NOVEMBRE 2020**  
**À L'ATTENTION DES FAMILLES ET DES INTERVENANTES À DOMICILE**

**☞ GARDE A DOMICILE ET CONFINEMENT :**

Certains nous ont posé la question du rétablissement du chômage partiel pendant cette nouvelle période de confinement. A ce jour, il n'y a aucune annonce dans ce sens, les gardes d'enfants peuvent continuer à travailler en respectant les gestes barrière et en se munissant de leur un justificatif de déplacement professionnel : <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestations-de-deplacement> . Ce justificatif est également valable pour les sorties extérieures (jardins publics...)

Pour les parents qui amènent leur enfant dans la co-famille (pour les gardes groupées), ils doivent compléter une [attestation de déplacement dérogatoire « classique »](#) en cochant la case « *Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants* ».

Nous ferons une communication spécifique si de nouvelles mesures étaient annoncées.

**☞ CREDIT D'IMPÔT / PRELEVEMENT A LA SOURCE : des réajustements éventuels à prévoir maintenant !**

Si vos dépenses de garde d'enfants sont inférieures en 2020 par rapport à l'année précédente, si vous ne souhaitez pas avoir à rembourser le trop-perçu en juillet sur le crédit d'impôt qui va vous être versé en janvier, il vous faut :

- vous rendre sur votre espace particulier du site <https://www.impots.gouv.fr>
- aller dans « gérer mon prélèvement à la source »
- cliquer sur « gérer votre avance de crédit et réduction d'impôt ».

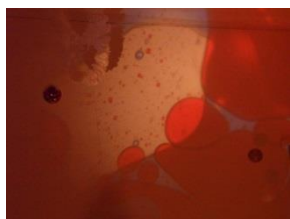
De même pour le prélèvement à la source, pensez à réajuster dès que possible si vous avez une modification de vos revenus (ceci concerne tout le monde : employeurs et salariés !).

Pour plus d'infos : <https://www.economie.gouv.fr/cedef/prelevement-source-impot>

**☞ PROGRAMME DES ATELIERS :**

Nous avons repris les ateliers du lundi et mardi à l'association depuis le 12 octobre pour le plus grand bonheur des enfants et des adultes! Les ateliers sensori-moteur proposés au Centre social de Jolimont ont également repris depuis le 1<sup>er</sup> octobre.

## ☞ Les ateliers d'éveil sensoriel pour les Bébés (à partir de 6 mois)



- Mercredi 04 novembre : 10h00
- Vendredi 06 novembre: 10h00
- Mercredi 09 décembre : 10h00
- Vendredi 11 décembre: 10h00

## ☞ LES FORMATIONS :

La semaine du 16 au 20 novembre aura lieu le module XI : « *les nouvelles connaissances sur le développement du cerveau de l'enfant et le temps de familiarisation* ».

Nous maintenons cette formation en présentiel puisque la majorité de nos intervenant.es n'ont pas d'équipement informatiques. L'association mettra tout en œuvre pour les accueillir dans les meilleures conditions sanitaires.

Nous débuterons l'année 2021 avec le module « Des outils pour ajuster sa communication et sa relation à l'Autre, la semaine du 15 au 22 janvier.

Il sera suivi par le module « le développement psychoaffectif de l'enfant de 3 à 10 ans et l'importance du jeu (travail autour des marionnettes et des objets sonores) » la semaine du 15 au 19 février.



Du 15 au 19 mars : nous souhaitons proposer un nouveau module autour des troubles du spectre autistique.

## ☞ LE BLOG :

Nous vous proposons ce mois-ci, un article sur : [« La sécurité affective »](#). Bonne lecture.

## ☞ SUIVEZ-NOUS SUR LES RESEAUX SOCIAUX et le SITE DE L'ASSOCIATION :

Pour les nouvelles familles ou intervenants-es, nous vous invitons à nous suivre

quotidiennement sur   où nous diffusons des photos des ateliers proposés par l'association mais également par les intervenants-es à domicile ; des idées de sorties ; des conférences ; des expositions ; des activités manuelles...

Pour ceux qui ne sont pas sur les réseaux sociaux, vous pouvez consulter la rubrique Actualités sur [le site de l'association](#) pour les actualités ; formations ; partie administrative (...). N'hésitez pas à partager; liker ; mettre des commentaires ou faire part de vos idées... sur nos pages afin de faire vivre l'association.

En vous remerciant par avance pour votre participation.

Prenez soin de vous,  
L'équipe de Crèche and Do.